

AVS CONTROLE

8 Rue de la Maladière
07130 Saint-Péray
Tél : 04 75 77 14 40
Mail : sophie.avsc@orange.fr
SIRET : 88309338700016

À L'ATTENTION DE



Rapport de vérification générale périodique - Chariots élévateur

Décret n°98-1084 du 2 décembre 1998



Chariots élévateur (Validité 6 mois)

Constructeur : **MITSUBISHI**
Modèle : **FG 25**
N° de série : **EF17B-61768**
N° de parc : **DU024 - MIRAMAS**



INTERVENTION

Date : **11/09/2026 à 16:38**
Prochain contrôle : **11/03/2027**
Technicien : **SEBASTIEN GOUMAT**
Accompagné de

SITE

Adresse
Ville
Pays
Localisation



RÉFÉRENCES

N° rapport : **EDT-243849749**
Périodicité : **6 mois**

DÉTAILS

Observations : [2 observations](#)
Maintenance de charge : [Aucun maintien de char...](#)

IDENTIFICATION DU MATÉRIEL



Usage
Accès direct

Scanner pour accéder rapidement à la fiche du matériel

[Ouvrir la fiche](#)

SIGNATURES

Signature de l'accompagnateur :



Signature du vérificateur : **SEBASTIEN GOUMAT**



Rapport de Vérification Générale Périodique

Décret n°98-1084 du 2 décembre 1998

DÉTAILS ET IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Type de matériel	Chariots élévateur
Informations complémentaires	Sans objet
Constructeur	mitsubishi
Modèle	FG 25
N° de série	EF17B-61768
Année	1999
Marquage CE	Oui
C.M.U (Kg)	2500
Immatriculation	0
N° de parc	DU024 - MIRAMAS
Photo de la plaque	

CARACTÉRISTIQUES

Km ou Heures	7374hrs
État de propreté de la machine	-
Charge maximale utile	2300kg
Portée minimale	500MM
Hauteur de levage ou d'élévation	3300mm

AFFICHAGES ET DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

Déclaration de conformité	Présentée
Notice d'instruction en français	Présentée
Rapport de vérification précédent	Présentée
Carnet de maintenance	Présentée

ACCESSOIRE(S) DU MATÉRIEL

OBSERVATION(S)

Observation n°1 :	Voir voyant de frein
-------------------	-----------------------------

Photo n°1 :



Observation n°2 :

Pneus arrière à la côte d'usure

Photo n°2 :



ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Essai réalisé à la charge nominale d'utilisation

CONCLUSION DE LA VÉRIFICATION

AVEC OBSERVATION.

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des observations et/ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

À la date de la visite, aucune recommandation de mise à l'arrêt n'a été formulée au regard des constats effectués.

POINTS DE CONTRÔLE GÉNÉRAL				
POINT DE CONTROLE	CONFORME	NON CONFORME	SANS OBJET	OBSERVATIONS / MESURES
MAT				
Fourches	X			
Accessoires	X			
Tablier	X			
Chaines	X			
Galets	X			
Glissières	X			
Vérin de levage	X			
Vérin d'inclinaisons	X			
Vérin rétractation			X	
Ancrage mât / vérin	X			
DIRECTION				
Boitier	X			
Vérin ou chaîne	X			
Jeu	X			
FREINAGE				
Freinage principal	X			
Frein de stationnement	X			
ROUES				
Fixation	X			
Jantes				
Etat d'usure	X			
SECURITE HYDRAULIQUE				
Distributeur	X			
Flexibles	X			
EQUIPEMENT ELECTRIQUE				
Contact clé	X			
Batterie	X			
Voyants	X			
Eclairage	X			
Avertisseur	X			
Coupe circuit	X			

POINT DE CONTROLE	CONFORME	NON CONFORME	SANS OBJET	OBSERVATIONS / MESURES
ORGANES DE SERVICES				
Etat de commandes	X			
Retour automatique	X			
Sécurité timon / Sécurité siège			X	
CHASSIS				
Etat de carrosserie	X			
Protège tête	X			
Siège + ceinture	X			
Plancher	X			
Fixation bouteille	X			
Tableau de bord	X			
SECURITE				
Plaque constructeur	X			
Plaque de charge	X			
Pictogrammes	X			
Extincteur			X	
Consignes de sécurité	X			
Étanchéité circuit	X			
Descente de la charge	X			
Vitesse d'inclinaison	X			
Vitesse de descente				
Essais hydrauliques	X			
ESSAIS STATIQUES EN CHARGE				
à une hauteur de:	X			3000MM
avec une charge fournie de:	X			2300kg
à un CDG de:	X			500MM
Essai maintien de charge sur une durée de 10 minutes: descente de la charge de:	X			

L'accompagnateur reconnaît avoir pris connaissance des résultats et avoir été informé que l'ensemble des points soumis au référentiel ont été contrôlés, seul les points présentant des anomalies ou des défauts sont repris ci-contre.